



Représentation et défense des droits des locataires

Les élus AFOC s'engagent !

L'AFOC est présente, chez votre bailleur, dans le cadre de la concertation locative. Afin de mieux vous défendre, nous avons déposé une liste pour les prochaines élections. En effet, vous êtes appelés à élire vos représentants au Conseil de Surveillance de LOGIS FAMILIAL VAROIS, votre organisme HLM

Voter pour l'AFOC, c'est faire appliquer vos droits, et améliorer vos conditions de vie

Mme	Virginie	VALDENAIRE	Les Terrasses d'Azur	83600	Fréjus
Mr	Yves	DUVENT	Le Pré de Pâques	83170	Brignoles
Mme	Patricia	PEIS	La Palmeraie	83400	Hyères
Mr	Henri	SPANNELLA	La Petite Résidence	83200	Toulon
Mme	Marie-Françoise	DIMITRIADES	Le Clos du Cerceron	83700	St Raphaël
Mr	Thierry	LO PORTO	Le Saint Claude	83300	Draguignan

Ces candidats, issus de vos résidences, présentés par l'AFOC, sont des locataires comme vous

Engagés à défendre vos droits, ils connaissent vos problèmes, car ils les vivent au quotidien

Ils sauront être à votre écoute et à vos côtés pour vous conseiller, vous représenter au Conseil de Surveillance, puis vous rendre compte

Le parc social a le devoir d'être ouvert à tous, dans le respect des personnes, aussi l'AFOC considère que l'accueil de différentes générations : étudiants, familles, personnes âgées... y contribue

Pour les loyers, l'AFOC revendique la reconduction pour les années à venir, du maintien du gel des loyers

**MES DROITS DANS MON LOGEMENT,
JE LES DÉFENDS !**

JE VOTE AFOC

AFOC

L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET DES LOCATAIRES

ELECTIONS HLM 2018

**LOCATAIRES COMME VOUS, ÉLUS PAR VOUS,
SOUTENUS PAR NOUS !**



MAINTIEN DES APL ET APPLICATION DE LA RÉDUCTION DE LOYER SOLIDARITÉ (RLS)


VOUS DÉFENDRE
VOUS REPRÉSENTER

VOTEZ AFOC

Avant le 13 décembre

TRANSPARENCE DANS LA FIXATION ET
LE NIVEAU DES CHARGES LOCATIVES

RESPECT DES OBLIGATIONS
D'ACCESSIBILITÉ
ET D'AMÉNAGEMENT

 facebook.com/afoc.net

Vos élus se mobiliseront pour :

- Le respect des droits de chacun à vivre dans un logement à loyer abordable et de qualité
- Le maintien de la présence des gardiens, qui crée un lien social
- L'amélioration des équipements collectifs, notamment de sécurité, et de leur fonctionnement (ascenseurs, éclairage...)
- La qualité du service rendu qui est la contrepartie de ce que paie le locataire
- Exiger une prise en compte, un suivi et un traitement rapide des réclamations : délais d'intervention raccourcis, connus de tous et respectés

**En votant pour les représentants AFOC, vous mettez
des atouts dans la défense de vos droits**